

# LE DEBREDINOIR

**Sortons de  
la Préhistoire...**

MOULINS : Enseignement  
et Désarmement

AUVERGNE NUCLEAIRE  
L'Auvergne menacée (suite)  
MONTLUCON : Barrage  
de Chambonchard  
Puisseux à VICHY

Croire au Père Noël!



**L'UTOPIE ou LA BOMBE**

*Bonne Année en Paix!*

**libre-expression , contre-information**

# édito

Compte rendu de l'assemblée Générale des adhérents de l'Atelier Populaire. Cusset- Vendredi 14 Décembre.

## -Problèmes financiers et d'organisation

Bon point pour le déroulement des week-end de fabrication et surtout pour les abonnements (235 environ à ce jour) Mais la vente militante marche de plus en plus mal. Ennui, fatigue etc, cela s'explique bien au bout de deux ans et demi. (Exemple : 2 heures passées devant le lycée de Presles pour vendre 2 numéros ; 11 numéros au spectacle de Léo Ferré !)

Autre problème : nous avons retiré le Débredinoir du circuit des messageries de presse pour la distribution sur Vichy, car sur un dépôt mensuel de 120 numéros, nous ne retirions pratiquement rien. Mystère, quand on sait que sur Moulins 70 numéros environ sont vendus chaque mois. Un autre mode de distribution aux maisons de presse a été mis en place sur Vichy.

## -Conséquence et bilan

Un déséquilibre croissant entre les recettes et les dépenses : 4000F de déficit depuis la rentrée. De plus nous devons racheter à un des nôtres, nécessaires en ce jour, une machine IBM dont nous nous servons depuis le début : 1800F. Quant aux frais d'impression ils se situent aux alentours de 2200F par mois. Jugez vous-mêmes.

## -Solutions

•Se développer sur Montluçon. Comment ? Pas de solution tant que quelqu'un ne se chargera pas d'impulser le journal là-bas. Avis aux amateurs.

•Poursuivre la recherche d'abonnements; c'est la solution la plus efficace. 500 abonné, pourquoi pas ?

•Création d'une "commission spectacle" à l'atelier populaire, qui va essayer d'organiser le plus vite possible quelques concerts, bals et soirées diverses. Cela peut susciter des nouvelles rencontres, un nouvel intérêt autour du journal. On en reparlera.

•Enfin, 4ème proposition, la plus discutée : ouvrir dans certaines limites bien précises, le Débredinoir aux associations et syndicats, en conservant bien entendu au journal son caractère absolument autonome. Cette proposition a été retenue, étant entendu que le Débredinoir ne sera jamais le support d'une chapelle idéologique, ce qui serait contraire aux statuts de l'atelier populaire.

Dans cette optique.

-Nous allons inviter les associations et syndicats présents à la fête du Débredinoir en juin, à manifester leur sou-

tien à notre combat en favorisant la participation effective de leurs adhérents à la vie du journal.

-Nous invitons tous les lecteurs à réfléchir et à apporter leur concours à cette recherche d'un meilleur ancrage du Débredinoir dans la vie locale.

De tout cela venez discuter avec nous.

ASSEMBLEE GENERALE DES LECTEURS  
SAINT POURCAIN SUR SIOULE  
SALLE DE LA JUSTICE DE PAIX  
LE 26 JANVIER A 15 HEURES  
NOUS VOUS ATTENDONS TOUS

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

EDITO.....	2
Syndicalisme, enseignement et désarmement.....	3
L'Auvergne menacée par les centrales	4
Le Barrage de Chambonchard.....	8
Planning familial Moulins.....	13
Spectacles.....	13
Rollstop.....	14
Mesrine.....	14
Croire au Père Noël.....	15
A.G. des lecteurs.....	16
Puiseux à Vichy.....	16

Je m'abonne pour 10 numéros (1 an).

40 F minimum (soutien autorisé) chèque au nom de Luc BAPTISTE.

NOM :

Prénom :

Adresse :

A renvoyer à le DEBREDINOIR  
14 Rue du Potier 03300 Cusset.

Imprimerie GUERIAUD 03120 Lapalisse  
Directrice de publication : A.Mollon  
Dépôt légal : 1er trimestre 1980  
N° Commission Paritaire : 60630  
Abonnement-corespondance :  
Le DEBREDINOIR  
14 rue du Potier  
03300 Cusset  
Editions Atelier Populaire  
40 rue Cavy  
03 BELLERIVE / ALLIER

# Syndicalisme Enseignement Désarmement

"Le problème de la défense et des forces armées n'est pas actuellement le souci majeur des citoyens"(Yannick Simbron, secrétaire national du Syndicat National des Instituteurs et PEGC, majoritaire à la Fédération de l'Education Nationale dans l'Ecole Libératrice du 2 Janvier 1976).

Il ne semble pas qu'elle le soit beaucoup plus pour les citoyens enseignants de 1979 qui n'étaient pas une trentaine pour écouter le même Simbron à l'Assemblée Générale du SNI- PEGC le 12 décembre dernier.

## EXPOSE DU SECRETAIRE NATIONAL

Le camarade se contenta de reprendre les positions majoritaires de l'organisation à savoir :

- attachement du syndicat au principe égalitaire du service national (congrès SNI St Etienne)  
- revendication de structure de dialogue, de concertation et de propositions entre les soldats appelés, les militaires de carrière et le commandement, afin de donner un sens, un esprit et un contenu nouveaux au service militaire de conscription auquel elle est attachée. (texte FEN 3 déc.75).

Le camarade secrétaire national a ainsi précisé que la démocratisation de la vie militaire doit prendre en compte les droits de l'individu en tant qu'homme (non à la justice militaire en temps de paix-sic), que travailleur au service de la nation (législation du travail appliquée à l'armée, réinsertion professionnelle assurée à la fin du service), que citoyen sous les drapeaux (droit à l'information, droit de pétition, droit d'association)

## QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Elles ont tourné pour l'essentiel autour de l'objection de conscience et de l'insoumission (l'un des copains présents était objecteur insoumis ONF)

L'organisation syndicale prend en compte l'objection de conscience en tant que partie intégrante du service national, mais ne peut soutenir l'insoumission (problème individuel qui ne serait pas du ressort syndical : est-ce bien au syndicat de discuter sur le fond "pour ou contre l'armée"?)

## MES ELUCUBRATIONS

Je me suis élevé contre cette hypocrisie : le SNI se déclare pour une armée de conscription, contre une armée de métier mais il ne pourrait pas réfléchir sur armée ou pas armée ?

Et dans la foulée je propose à l'organisation de réfléchir puis de prendre position sur le Désarmement Unilatéral. En gros, la France dis sout toutes ses armées, détruit ses armements transforme ses engins de guerre, reconvertit ses usines d'armement en fabriques d'outils et machines d'intérêt civil et réinvestit le budget de l'armée pour la reconversion des tra-

vailleurs et l'aide aux plus défavorisés et au Tiers Monde. (1)

Stupéfaction et incrédulité de l'auditoire "responsable" : Vous êtes sérieux ? C'est complètement utopique. Nous sommes pour le désarmement, mais international ! (Question personnelle : qui commence ?) Puis comme j'insiste, calomnie et tartes à la crème :

- "les pacifistes on les connaît, qu'est ce que vous ferez devant une invasion étrangère ?"

-Faut-il dire que nous ne sommes pas en danger d'invasion étrangère ; qu'en face de la bombe atomique, avec fleur ou avec fusil, nous serons aussi démunis ; que c'est AVANT qu'il faut réfléchir et agir pour que cela n'arrive pas.

- Enfin sur l'utopie.

Est-il plus invraisemblable d'appeler à désarmer effectivement, tout de suite, là où nous nous trouvons, en mettant en place une défense civile non-violente, comme cela va être discuté en Suède, (Je me propose d'expliquer cela dans un autre article (2)) en comptant sur la solidarité internationale des peuples, en faisant appel à l'intelligence de chacun, à sa responsabilité.

Ou bien de faire des vœux pieux pour un désarmement international qui se traîne d'accords de limitation SALT 2, 3, 4, 5 etc, en déclarations d'intention.

- tout en se déclarant favorable à une défense nationale militaire, qu'il faut maintenir en état, opérationnelle donc nucléaire (de quel droit interdira-t-on le même raisonnement à tous les autres états qui désirent se doter de la bombe ?)

- et à demander une démocratisation du système militaire (pourquoi pas une gestion démocratique de la bombe atomique ?)

Est-il étonnant dans cette optique, de nous retrouver le marchand d'armes du monde par tête d'habitant et de voir des syndicats ouvriers de l'armement lutter pour le maintien de leur outil de travail, donc réclamer le maintien de la production d'armes françaises de qualité ?

Tout cela est un peu lapidaire, c'est avant tout une base de réflexions avant la guerre mondiale, la "der des der" nucléaire que la dissémination de la bombe nous prépare mathématiquement ; (il n'y a pas encore d'exemple historique d'armement qui n'ait pas servi un jour)

Et si nos dirigeants syndicaux, politiques ou autres, rejettent cette discussion avec une moue condescendante (comme le camarade Simbron à la fin de cette assemblée générale) sachons nous mobiliser pour les réveiller !

DANIEL

(1) Pour plus de précisions sur ce texte on peut écrire à l'Union Pacifiste

Thérèse Collet  
4, rue Lazare Hoche  
92100 BOULOGNE

(2) Pour une approche de la défense civile non-violente, on peut écrire au CLICAN

B. P. 252  
83053 TOULON Cedex.

# L'Auvergne MENACÉE PAR LES CENTRALES NUCLEAIRES (suite du n°23)

## A PROPOS D'INFORMATION

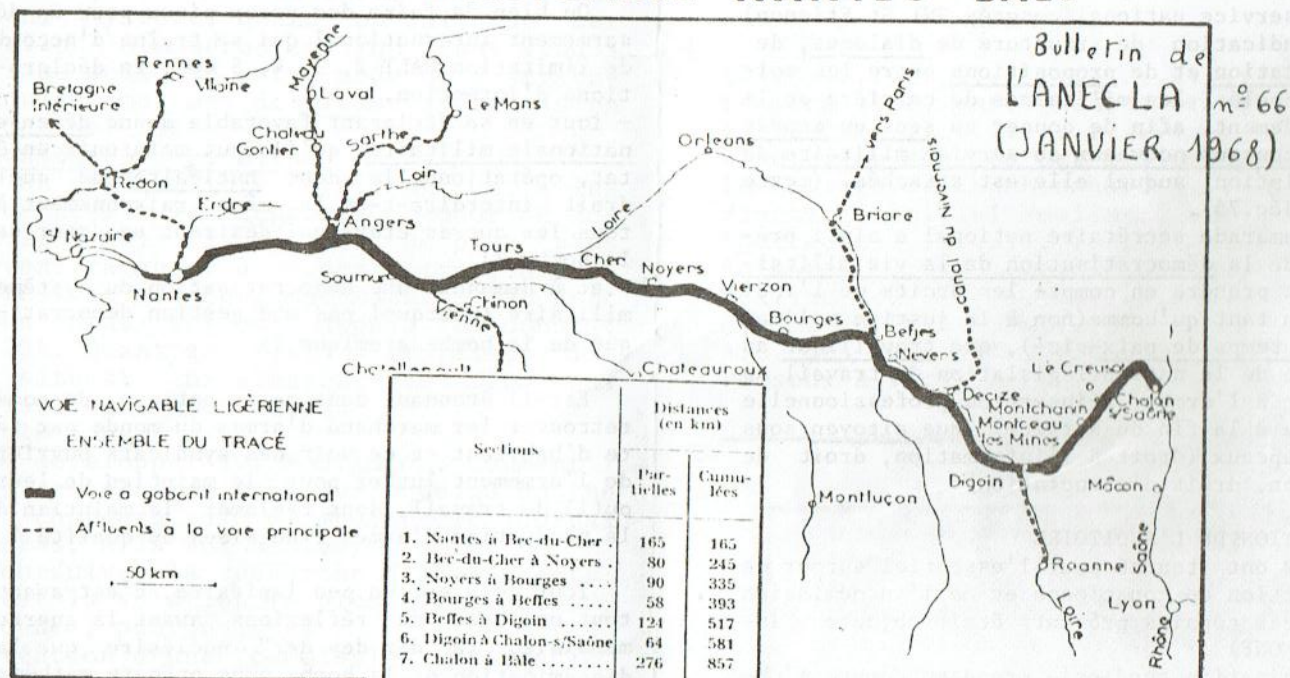
Il est facile de dire que des journaux comme le DEBRE ne donnent pas une information précise, complète ; mais QUI LA FAUTE ?

Nos élus de droite comme de gauche se gardent bien d'informer valablement sur les sujets qui risquent d'engendrer un débat de fond avec leurs électeurs.

Au niveau national nous assistons à une cascade de scandales, et nous découvrons un consensus quasi-général de la presse pour étouffer ces affaires. Ne nous y méprenons pas tout cela est très grave... les masques sont jetés !

Le problème que nous soulevons dans ces articles, c'est l'avenir d'une région qui se prépare en douce ; sans la moindre consultation de ses habitants.

## L'AXE NAVIGABLE NANTES - BALE



Plan paru dans le bulletin de l'ANECLA n° 66 où on lit entre autres (et cela en 68 : "Pour tenir le rythme de l'expansion européenne, la France devrait augmenter sa production d'acier... Sans doute existe-t-il en Lorraine une capacité de production inutilisée (25 %), mais cet excédent est constitué au moins en partie par le maintien en activité d'installations périmées. La nécessité d'un nouveau complexe sidérurgique ne saurait donc être érudée."

## UNE CENTRALE NUCLEAIRE EN AVAL DE ROANNE ?

D'autre part n'ayons pas la naïveté de croire que le comité économique et social d'Auvergne a émis à la légère le souhait de voir s'implanter une centrale nucléaire de 4500 MW sans avoir envisagé sérieusement le problème. Ne sous-estimons pas le "oui, mais" du P.C à l'étude d'un tel projet. N'oublions pas l'engagement du gouvernement dans le tout nucléaire, et attendons pour la

## LA CANALISATION DE LA LOIRE ?

D'une part des études sont entreprises à différents niveaux pour envisager la canalisation de la Loire et sa jonction avec le canal Rhin-Rhône.

Si avec le peu d'éléments que nous possédons il est difficile de prendre position sur ce projet, par contre nous pouvons dire que sa réalisation entraînerait certainement un bouleversement économique, social dans notre région. La réalisation d'un tel projet serait un atout considérable dans l'échiquier économique européen, l'industrie allemande, suisse etc... auraient une porte ouverte sur l'atlantique.

concrétisation de ce projet l'entrée en service du surgénérateur de Malville ; qui s'il ne pose pas trop de problèmes sera le modèle pour une nucléarisation à outrance de notre pays. Au vue des cartes de projets et de réalisations de retenues d'eau, nous pouvons émettre l'hypothèse (parfaitement plausible) que la centrale nucléaire souhaitée pour la région Auvergne pourrait s'établir en aval de Roanne... peut-être entre Vougy et Marcigny ?

Nous présentons quelques documents sur ces problèmes, mais il est bien évident que le format et la parution du DEBRE ne permettent de présenter tout ce que nous voudrions. Il serait souhaitable que les associations écologiques d'Auvergne prennent contact avec le mouvement écologique Roannais :

D. FAYET Résidence Soleil Levant  
48, rue St-Germain-Riorges  
43200 ROANNE  
A lire let trimestriel :  
LOIRE-ÉCOLOGIE  
B.P. 15  
L'horne  
42400 ST CHAMOND (25 F les 5 n°).  
LOIRE-ÉCOLOGIE édite également une brochure : "la Loire défigurée"

L'article sur le P.C. et l'aménagement de la Loire est paru dans "Pays Roannais" du 18/11/78. (Il s'agit d'une réponse à une conférence de presse du P.C. signée Denis.)

D'ailleurs lorsque le P.C. (et cela nous a été personnellement confirmé lors de la conférence de presse du 6 novembre) dit qu'il est le seul parti à avoir un projet d'aménagement global de la Loire, il conviendrait mieux de dire que le P.C. fait sien le projet d'aménagement de la Loire proposé par les Pouvoirs publics, via l'Agence de Bassin et l'Institution interdépartementale, à la différence près que seulement deux barrages (Neussac et Villers) sont programmés par le Gouvernement, alors que le P.C. souhaiterait voir tous les barrages prévus construits immédiatement.



Par contre, il a été tenu compte :

- de l'implantation d'une industrie métallurgique en Basse-Loire, l'arrière-pays étant capable d'utiliser 1,5 million de tonnes d'acier ;
- et d'un transit entre Bâle et Nantes correspondant au détournement par cette voie d'une part des expéditions ou importations que la Suisse fait jusqu'ici par Rotterdam ; la saturation du Rhin favorisera Nantes dont la distance à Bâle est approximativement celle de Rotterdam.

## L'axe Marseille-Rotterdam et l'axe Nantes-Bâle

La voie d'eau Est-Ouest par le bassin de la Loire a pu apparaître comme concurrente de la voie navigable envisagée dans le sillon rhodanien. Tout au contraire, les deux voies sont complémentaires, avec un tronc commun de Chalon-sur-Saône à Bâle.

Il serait cependant néfaste pour l'expansion industrielle du bassin ligérien que l'axe Rhin-Rhône se réalise totalement sans que rien n'ait été entrepris sur l'axe Est-Ouest : les populations de l'Ouest s'en trouveraient incitées à l'exode, ce qui accentuerait alors un peu plus la désertion des régions excentrées.

Bulletin de l'ANECLA n° 66 (janvier 78)  
Un projet qui depuis sa parution dans le Frankfurter Zeitung en 1941 par E-rich Nicholzen ; fait du chemin !!!

## BUGEY (Ain)

### La fédération de l'Ain du P.C.F. demande le renforcement de la sécurité dans la centrale

La fédération de l'Ain du parti communiste français évoquant l'accident qui a fait samedi un mort et un blessé à la centrale de Bugey (Ain) estime qu'il « n'est pas dû à la fatalité et aurait pu être évité par de plus grandes mesures de sécurité ».

Dans un communiqué le secrétaire de la fédération, M. Guy Jacquin, rappelle que l'accident « n'a aucun rapport avec le nucléaire ». La fédération, qui estime que l'énergie nucléaire « est une industrie de pointe avec peu d'accidents » déclare en outre « s'opposer à son bradage » par le gouvernement français « aux monopoles allemand et américain ».

La fédération demande enfin un contrôle « démocratique » de la sécurité dans les centrales par les travailleurs ainsi que « le renforcement des comités d'hygiène et de sécurité ».

L'article sur la centrale de BUGEY est paru dans le Dauphiné Libéré du 12/11/79. La panique qui a suivi l'accident de Pensylvanie, n'a pas fait réfléchir les "camarades". A ce stade ce n'est plus de l'inconscience, c'est de la FOLIE. Lorsque l'on voit ce qui s'est passé à TORONTO pour un échappement de chlore, où il a fallu déplacer 250 000 personnes, des déclarations comme celles du P.C. de l'AIN nous font frémir.

Article paru dans le "Progrès" du 13/6/79. Et dire qu'il n'y a pas si long temps, des "Goûs" qui se baptisent protecteurs de l'environnement nous jureraient la main sur le cœur que le barrage du Veudre n'était plus en projet, pour ceux-là protection de la nature rime avec "aller poser son cul dans les antichambres de la préfecture".

Article paru dans la "Gueule Ouverte" du 4/9/78 de Y.B. Civel à la suite des élus contre le barrage.

⚡  
L'image des hommes de la vallée du Rhône qui ont posé et résolu le problème de leur fleuve, nous devons réaliser une liaison Europe de l'ouest-Atlantique via la Loire. Six barrages sont à inscrire d'urgence aux 7ème et 8ème plans. Ces grands travaux permettront le new-deal qui donnera un choc salutaire à l'économie française. Après un tel déluge... verbal, Chesnard, Maire P.S. de Nantes ajouta que la navigabilité devait être également prise en compte dans les futurs travaux sur la Loire. « J'ai rêvé, dira-t-il, en voyant l'autre jour passer toutes ces péniches sur le Rhin... »

#### Bassin de la Haute-Loire

- 1 Serre de la Fare
- 2 Cublaize
- 3 Verrey
- 4 Chizencuve
- 5 Moulin-
- 6 Grézolles
- 7 Villerest
- 8 Saint-Prix

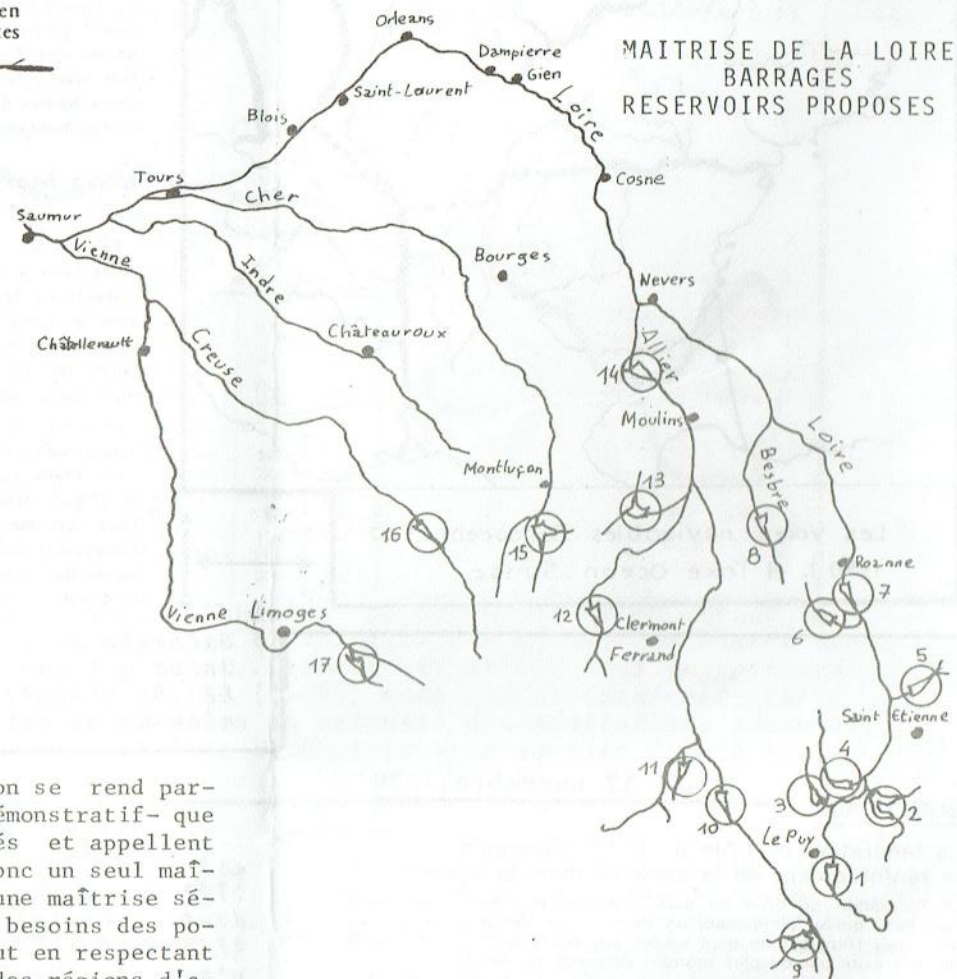
#### Bassin de l'Allier

- 9 Naussac
- 10 Vielle Brioude
- 11 Lorlanges
- 12 Les Angles
- 13 La Coût
- 14 Le Veudre

- 15 Chambonchard (Cher)
- 16 Glénic (Creuse)
- 17 Saint Denis (Vienne)

A la lecture de la carte, on se rend parfaitement compte -et c'est démonstratif- que tous ces barrages sont groupés et appellent une exploitation coordonnée, donc un seul maître d'ouvrage. Pour assurer une maîtrise sérieuse afin de satisfaire les besoins des populations et usagers d'aval tout en respectant la mise en valeur harmonieuse des régions d'amont.

Source : "LIVRE BLANC :  
Projet d'Aménagement intégré du Bassin de la Loire. (déc. 1978).



C'est en prônant la plus étroite solidarité entre tous ceux qui sont concernés par les problèmes d'aménagement de la Loire, que le député-maire de Tours a présenté sa candidature.

« Il faut coordonner nos initiatives et faire en sorte que les élus présentent leurs propositions en bon ordre devant les instances nationales ».

M. Royer a estimé nécessaire l'ouverture d'un second programme pour la réalisation d'autres barrages prévus sur la Loire et ses affluents.

Il a fait part, à ce sujet, d'une intervention qu'il projette prochainement auprès des ministères concernés et du premier ministre. Cette intervention sera le prolongement d'une réunion de concertation tenue à Tours le 22 février dernier, au cours de laquelle les participants s'étaient prononcés pour un aménagement de la Loire comprenant les barrages réservoirs destinés à régulariser le cours du fleuve.

Ce programme, en plus de Naussac et Villerest en cours de réalisation, comprendrait six autres barrages: Veudre sur l'Allier; Chambonchard sur le Cher; Cublaize et Serre-de-la-Fare aux bassins de la Loire, ainsi qu'un ouvrage sur la Vienne et un autre sur l'estuaire en amont de Nantes.

Leurs réalisations devraient s'étaler sur dix ans avec un financement assuré par les collectivités, par l'agence financière de bassin et par l'Etat.

Selon M. Jean Royer, le Comité inter-ministériel pour l'aménagement de la nature et de l'environnement (C.I.A.N.E.) aurait retenu ces propositions pour les soumettre au gouvernement. C'est pour soutenir ces propositions qu'il fera une démarche auprès du premier ministre.

« Nous aurons également en 1980 à répartir la taxe d'écrêtement des crues au départ du bassin » a ajouté M. Royer.

Les conseillers généraux devront en délibérer.

Article du député-maire P.S. de Roanne Jean Auroux, paru dans le Monde du 14/9/77.

Enfin les populations ligériennes n'ont-elles pas d'autres ambitions que de voir, passivement, la France s'articuler sur l'axe Rhin-Saône-Rhône ? N'est-ce pas le moment pour elle, d'une prise de conscience d'un destin solitaire (au trefois vivace) qu'une autre politique pourrait mettre en oeuvre pour une nouvelle renaissance ?

Article paru dans "Pays Roannais" du 8/12/78.

Au demeurant, ce n'est pas un seul barrage à la sortie des gorges de la Loire qui saurait contenir les flots de tout le haut bassin dans l'hypothèse d'une crise climatique grave.

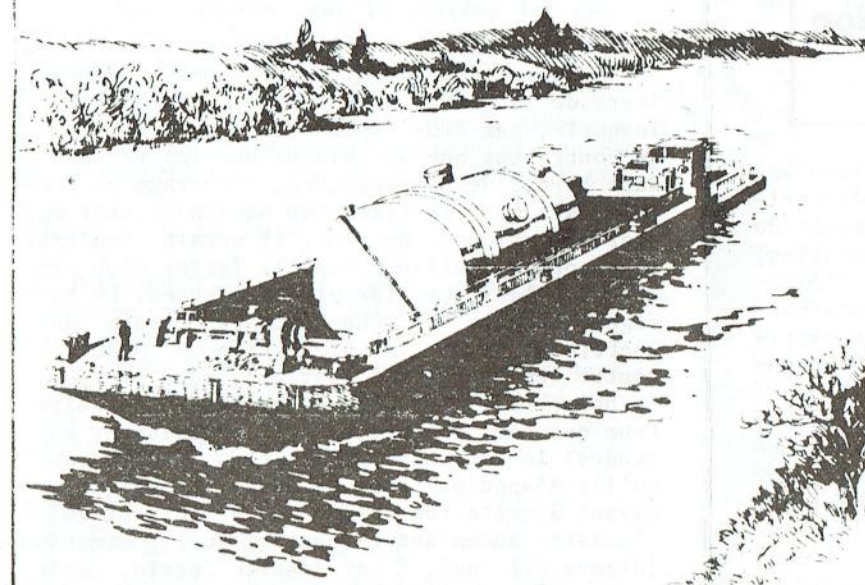
## CONCLUSION

Nous sommes en mesure de confirmer que lors de la venue de Mr. Belorgey à Roanne pour donner une conférence sur la position du P.S. par rapport aux problèmes écologiques, celui-ci a déclaré à propos du barrage de Naussac : "Quand je vais à Naussac et que je considère les problèmes locaux, je suis contre le barrage de Naussac... Mais, quand je suis à Clermont-Ferrand et que je me penche sur les problèmes des gens de Clermont et des industries Michelin, je ne peut être que pour le barrage." (Mr. Belorgey est délégué à l'environnement du P.S.).

Rappelons que tout au long de ses n° le DEBREDINOIR a dénoncé quel type de société nous réserve la voie dans laquelle s'avance notre pays en matière d'énergie nucléaire ; dès les premiers n° nous annonçons les projets de barrages au Veudre et à St-Prix, et dans le n°4 face à un article pro-nucléaire de Rolland nous laissons un scientifique répondre : J.P. Raffin, secrétaire de la fédération française de protection de la nature.

...Quand les élus nous mènent en bateau de Villerest à Nantes...

Publicité parue dans certains journaux!



## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE C'EST ÇA !

Sans aucun accident à l'égard d'un tiers, la voie navigable a transporté, en 1 an, 19 millions de tonnes d'hydrocarbure et 2 millions de tonnes de produits chimiques ainsi que de nombreux colis lourds et encombrants : sur les voies navigables transport exceptionnel n'est jamais "convoi exceptionnel".

De plus le transport fluvial est le plus économique en énergie : il consomme 5 fois moins de carburant que la route.

Extrait de texte paru dans le bulletin de l'ANECLA n° 110 de mars 1973.

# BARRAGE DE

## LES POUVOIRS PUBLICS CHERCHENT A NOYER LE POISSON

Au bord du Cher, à 30 km en amont de Montluçon, sur le territoire des communes de Chambonchard et de la Petite Marche (à cheval sur les départements de la Creuse et de l'Allier) est prévue la construction d'un barrage-réservoir de 120 millions de mètres cubes. -Pourquoi ?-

Pour les 4 barrages-réservoirs du Bassin de la Loire actuellement programmés : Naussac, Villerest, Serre de la Fare ou Cublaise, Chambonchard, trois justifications ont été avancées avec plus ou moins d'insistance selon les cas :

- c'est pour la production d'électricité,
- c'est pour la protection contre les crues,
- c'est pour soutenir les étiages de la rivière concernée et de la Loire.

### C'est pour la production d'électricité ?

Compte-tenu de la politique énergétique actuelle (dans laquelle l'énergie hydro-électrique n'est considérée que comme un appoint du nucléaire pendant les pointes de consommation) ce n'est pas le souci de produire de l'électricité qui motive la construction des 4 barrages (réservoirs précités, et cela est particulièrement évident dans le cas de Chambonchard.

En effet, même s'il était équipé de turbines, Chambonchard serait tout le contraire d'un barrage hydro-électrique : non seulement il ne produirait pas, ou peu, d'électricité en hiver, période de l'année où il s'en consomme le plus (puisqu'il stockerait l'eau pour la relâcher en été) mais encore il en consommerait. (Il est en effet prévu d'assurer en partie son remplissage par pompage dans la Tardes). Mieux, en réduisant le débit du Cher pendant l'hiver, il diminuerait pendant la période de forte consommation, la production d'électricité des deux barrages hydro-électriques, ceux de Rochebut et Prat situés à l'aval. Le préjudice "subi" par EDF a d'ailleurs été estimé officiellement. On ne peut même pas prétendre que, géré autrement Chambonchard ferait un bon barrage hydro-électrique compte-tenu de l'inadéquation entre les débits du Cher, (faibles à l'endroit où l'on envisage d'implanter le barrage) et la forme de la vallée,

(évasée, donc nécessitant des volumes considérables d'eau pour obtenir une hauteur de chute intéressante sur le plan énergétique). D'ailleurs, le site de Chambonchard n'a jamais été envisagé dans le passé pour l'implantation d'un barrage hydro-électrique. Par contre, à l'aval, deux sites ont fait l'objet de projets de la part d'EDF. Ces projets ne nuiraient ni habitations, ni terres agricoles mais ils dorment actuellement dans des cartons ("Tout nucléaire" oblige !)

### C'est pour la protection contre les crues

Cet argument est à l'évidence faux pour 3 des 4 barrages-réservoirs programmés (Naussac, Serre de la Fare ou Cublaise, Chambonchard) lesquels, par leur implantation très en amont, ne contrôlent que de faibles bassins versants. Dans le cas de Chambonchard, l'ouvrage ne contrôlerait que le tiers du bassin versant du Cher à Montluçon. De plus, il serait implanté en amont du confluent avec la Tardes d'où proviennent les crues les plus violentes. Le barrage-réservoir de Chambonchard serait donc inefficace pour la protection de Montluçon contre les crues et à fortiori, pour protéger la basse vallée du Cher et celle de la Loire. Pour que ceux qui prétendent (ou laissent entendre) le contraire soient crus, il faudrait qu'ils s'appuient sur une étude technique arrivant à cette conclusion et démontrant qu'il n'existe aucun autre système de protection (digues...) qui, à efficacité égale, soit moins coûteuse qu'un barrage. A chaque occasion offerte, nous avons suggéré aux élus locaux de demander aux autorités compétentes la communication de cette étude. Certains élus montluçonnais l'ont fait : sans résultat ! Mais que leur échec ne nous décourage pas. Vous aussi, tentez votre chance. La première personne qui obtiendra la communication de cette étude se verra offrir un jambon cru garanti sans produit chimique par le comité de sauvegarde de la vallée de Chambonchard.

Le cas de Villerest (programmé) et du Veurdre (simplement envisagé) est un peu différent : placés relativement à l'aval sur la Loire et l'Allier, ils ont pu apparaître comme

# CHAMBONCHARD

efficaces contre les crues et la réalisation de tels ouvrages a été envisagée il y a plus de CENT ans. Ce n'est pas pour autant l'écrêtement des crues qui a motivé la décision de construire Villerest, sinon depuis un siècle que la solution est imaginée, elle aurait été utilisée depuis longtemps. D'autre part, alors que l'Agence de Bassin (entre autres) ne cesse de pousser des cris d'alarme ("chaque jour qui passe nous rapproche de la prochaine grande crue...") la réalisation du barrage du Veurdre n'est pas prévue prioritairement par rapport aux autres projets.

En fait, si l'état n'a jamais réalisé par le passé de barrages écrêteurs de crues, c'est qu'il a été reconnu que leur efficacité est loin d'être aussi évidente qu'on veut nous le faire croire. Ainsi, dans une "note sur l'insuffisance des réservoirs pour atténuer le danger des inondations" (reproduite dans les "Annales des Ponts et Chaussées" 2ème semestre 1881), M. Gros, inspecteur général des Ponts et Chaussées écrivait "que le système des réservoirs, dont l'emploi pour prévenir les crues dangereuses des grandes rivières et abaisser le niveau des inondations, paraît rationnel et très simple au premier abord, présente au contraire de grandes difficultés et beaucoup d'incertitudes lorsqu'on veut l'appliquer à des bassins tels que ceux de la Loire, du Rhône ou de la Garonne."

C'EST POUR SOUTENIR LES ETIAGES (c'est à dire relâcher en période de sécheresse de l'eau stockée pendant l'hiver).

C'est bien le véritable but des 4 barrages programmés. Pourquoi cela a-t-il été jugé nécessaire ? Avant de répondre à cette question, un petit historique s'impose :

### Petit rappel historique

En 1931, la construction d'un barrage à Villerest est déclarée d'utilité publique pour... alimenter en eau la ville de Paris. En 1953, EDF fait connaître son projet de construction de deux barrages (dont Naussac) pour... améliorer l'alimentation en eau de l'usine hydro-électrique de Montpezat, ce qui aurait détourné une partie de l'eau du bassin de la Loire vers celui du Rhône. Devant ces deux projets (de 1931 à 52)

levée de boucliers de certains élus des pays de Loire qui se regroupent puis créent en 1957 l'ANECLA (association nationale pour l'étude des collectivités de la Loire et de ses affluents) qui obtient l'abandon des projets. Puis l'ANECLA évolue et nourrit de grandes ambitions d'aménagement. Elle rêve de faire de Nantes et St-Nazaire l'équivalent de Rotterdam, la Loire étant à l'un ce que le Rhin est à l'autre. Pour cela, il faut régulariser le débit de la Loire (trop d'eau en hiver, pas assez en été) au moyen de nombreux barrages-réservoirs. la régularisation des débits permettrait l'installation d'industries lourdes (sidérurgie...), l'aménagement du fleuve en canal de gabarit européen relié au canal Rhin-Rhône, la vente de l'eau pour l'irrigation permettant de rentabiliser les barrages. Pour cela, l'ANECLA crée la SEMECLA (société d'économie mixte pour l'étude des communautés de Loire et de ses affluents) dont la compétence s'étend à l'étude (2) l'exécution et l'exploitation des ouvrages de retenue. Elle dépose en 1965 une demande portant sur la construction et l'exploitation par voie de concession de 5 barrages (dont Naussac et Chambonchard) et sur l'aménagement et l'exploitation de plusieurs périmètres d'irrigation : l'état refuse. En 1973, nouvelle demande et nouveau refus. Les projets de l'ANECLA ne correspondaient pas aux desseins de l'état.

Mais en 1973? L'Agence de Bassin Loire-Bretagne annonçait "un programme d'amélioration de la ressource en eau" avec des objectifs précis de débits à Orléans et à Nantes. Pour atteindre ces objectifs, il était nécessaire de stocker 600 millions de m3 à moyen terme (c'est à dire 1985) et la construction de 4 barrages réservoirs (Naussac, Villerest, Serre de la Fare ou Cublaise, et Chambonchard) était précisée.

L'historique qui précède montre qu'il faut faire la distinction entre les projets de l'ANECLA (à laquelle se sont ralliés récemment de nouveaux élus comme Auroux et Chesnard maires PS de Roanne et Nantes), projets qui ne sont pas destinés à répondre à des besoins prévisibles mais plutôt à les susciter, et les projets de l'état que l'on pourrait qualifier de conjoncturels car correspondant à des besoins prévus à court terme.

Qu'est-ce qui a provoqué la décision de l'Etat de réaliser pour 1985, 4 barrages-réservoirs d'une capacité totale de 600 millions de mètres cubes ?

## La raison d'être des barrages-réservoirs

L'Agence de bassin Loire-Bretagne invoque plusieurs raisons :

- la dilution des pollutions urbaines et industrielles.

- la nécessité de faire face à l'augmentation d'eau pour les usages domestiques et l'irrigation.

Les besoins pour cette dernière sont particulièrement mis en avant. En revanche, les besoins des centrales nucléaires sont minimisés... quand ils ne sont pas tout bonnement passés sous silence.

Une astuce de présentation, permettant de noyer le poisson, consiste à comptabiliser les besoins de la totalité des 31 départements (ou parties du départements) formant le bassin Loire-Bretagne, alors que 14 seulement sont traversés ou bordés par la Loire, l'Allier ou le Cher et peuvent être considérés comme concernés par la construction des 4 barrages-réservoirs.

Examinons maintenant les raisons invoquées pour justifier le soutien des étiages.

les pollutions urbaines et industrielles ?  
L'Agence de Bassin elle-même reconnaît qu'elles sont en régression (grâce aux installations d'épuration et aux procédés de fabrication)

L'augmentation des consommations d'eau ?  
+ pour l'industrie : l'Agence de Bassin considère que les besoins sont stabilisés. Elle es-

père même leur réduction pour l'utilisation de procédés de fabrication moins consommateurs d'eau.

+ pour les usages domestiques : en 1975, la consommation des 14 départements, pouvant être considérés comme concernés par le programme des 4 grands barrages, était de 86 millions de m<sup>3</sup>. Si l'on admet que les 2/3 de cette consommation s'effectuent pendant les 6 mois d'étiage (en réalité cette proportion est loin d'être atteinte) et que, entre 1975 et 1985, les besoins augmentent de 60% (hypothèse officielle) l'accroissement correspondant pendant les 6 mois d'étiage serait de 34 millions de m<sup>3</sup>.  
+ l'irrigation : dans les 14 départements "concernés", la consommation a été en 1976 (année très sèche) de 30,3 millions de m<sup>3</sup> (d'après les chiffres officiels). En admettant l'hypothèse, totalement irréaliste, d'un triplement de la consommation tous les dix ans à partir de 1976 (même l'Agence de Bassin ne retient plus cette hypothèse) on aboutirait à une augmentation de consommation de 61 millions de m<sup>3</sup> d'ici 1985.

L'augmentation de la consommation prévisible de tous ces besoins est donc au maximum de 95 millions de m<sup>3</sup>. On est déjà loin des 600 millions de m<sup>3</sup> jugés nécessaires pour 1985. D'autant que ces 95 millions de m<sup>3</sup> ne nécessitent pas pour autant la construction d'un grand barrage-réservoir de capacité correspondante. En effet, une partie de ces besoins, plus supposés que réels, peut être assurés autrement que par pompage direct dans la Loire, l'Allier ou le Cher :

+ Certains besoins sont assurés et le seront toujours par des affluents non concernés par les barrages.

+ De nombreux réservoirs, de petite ou moyenne contenance, existent et ne sont pas à la limite de leur capacité. D'autres sont projetés.  
+ Les nappes alluviales et souterraines sont sous-utilisées.

Localement on invoque les besoins en eau de la région Montluçonnaise pour justifier le barrage de Chambonchard, or :

- d'une part, il existe des possibilités supplémentaires d'exploitation de la nappe alluviale du Cher ; des études récentes du Bureau de la Recherche Géologique et Minière (BRGM) le montrent.

- d'autre part, l'examen des chiffres (1) montre que même en retenant les estimations officielles des besoins futurs, tenant compte bien évidemment des difficultés actuelles d'alimentation en eau et supposant une croissance importante des consommations dans les 20 ans et en négligeant les autres sources possibles d'alimentation en eau (nappe alluviale notamment), le Cher et les barrages de ROCHEBUT et PRAT sont à même d'assurer ces besoins. (2)

Que camoufle donc cette surestimation flagrante et systématique des besoins, au plan local comme en ce qui concerne le bassin de la Loire ?

## Les besoins des centrales nucléaires

La consommation d'eau, par évaporation, des réacteurs PWR refroidis par circuit semi-ouvert (appelé trompeusement circuit fermé par EDF) qu'il était en 1975 prévu d'implanter sur la Loire, est de 140 à 150 millions de m<sup>3</sup> pendant les 6 mois d'étiage contre 6 à 7 millions de m<sup>3</sup> en 1975. L'augmentation prévisible à cette date de la consommation des centrales nucléaires est donc supérieure à la somme de toutes les autres augmentations de consommation. Encore la simple comparaison de ces 2 chiffres est-elle trompeuse car les besoins domestiques industriels et de l'irrigation peuvent (et devront même dans certains cas) être assurés autrement que par pompage dans la Loire, l'Allier et le Cher (affluents, retenues de petite ou moyenne capacité, nappes alluviales ou souterraines) alors que les consommations des centrales nucléaires, toutes implantées sur la Loire et entraînant des besoins concentrés, ne peuvent être assurées que par pompage dans le fleuve.

Mais, le problème principal posé par les centrales nucléaires n'est pas tant celui de leur consommation d'eau que celui de leurs rejets d'eau chaude et d'effluents radioactifs liquides qu'il faut diluer dans des débits suffisants. A titre d'exemple, l'arrêté du 27 juin 1979 (J.O. du 5 juillet 1979) fixe à 60 m<sup>3</sup>/s le débit de la Loire en dessous duquel les rejets d'effluents radioactifs liquides de la centrale de Dompierre de Burly - quatre réacteurs de 900 MW - ne pourront être effectués.

Or, au droit de cette centrale, le débit de la Loire se maintient parfois pendant plusieurs mois au dessous de ce débit. Alors même qu'il n'y a pas encore de centrale en fonctionnement à l'amont de Dompierre et que les centrales existantes à l'aval ont des rejets radioactifs liquides limités de par leur puissance modeste et leur type (les "réacteurs graphite-gaz" rejettent moins d'effluents radioactifs liquides que les PWR).

La nécessité de soutenir les débits de la Loire pour le fonctionnement des centrales nucléaires est évidente.

## Pourquoi de faux arguments ?

Il y a pour cela, semble-t-il, des raisons tactiques :

+ éviter que les anti-nucléaires grossissent les rangs des opposants aux barrages et éviter que l'opinion publique prenne conscience des retombées du nucléaire aussi énormes qu'inattendues ;

+ ménager les "alliés naturels" tels que les notables de l'ANECLA qui pourraient user de leur influence pour faire accepter localement les barrages ;

+ rendre plus confortable la position d'élus favorables au barrage mais qui se déclarent par ailleurs hostiles ou réservés vis à vis du nucléaire ;

+ recevoir des appuis nouveaux en provoquant la psychose de la pénurie d'eau et des crues ;  
+ trouver un maître d'oeuvre (tel que l'association inter-départementale pour la protection des Vals de Loire contre les inondations pour Villerest).

des raisons financières :

Les barrages sont financés :  
- en partie par l'Etat (nous tous)  
- en partie par l'Agence de Bassin  
- éventuellement par les collectivités locales (départements, communes).

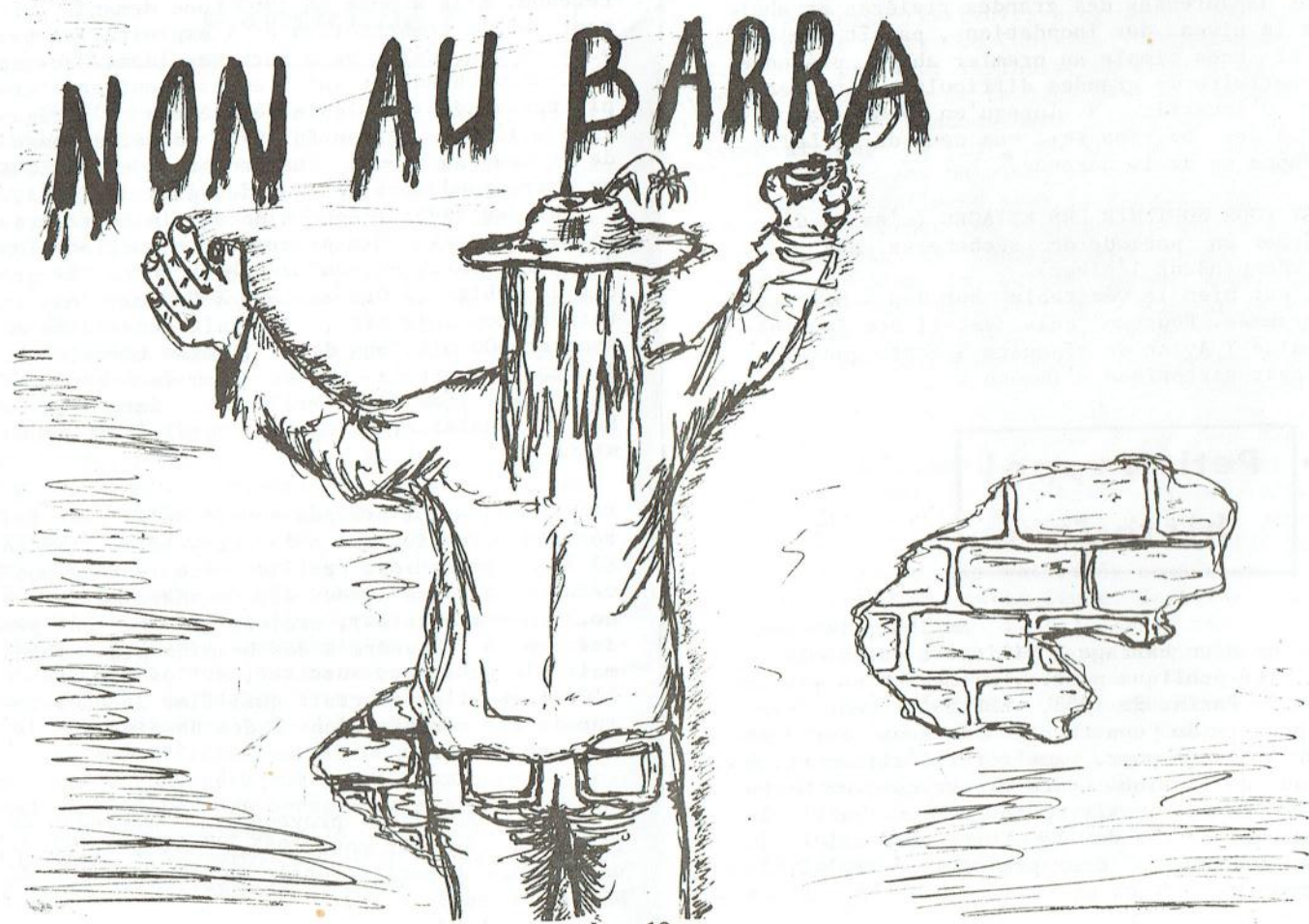
Les ressources de l'Agence de Bassin proviennent des redevances versées par les usagers :

- pour les prélèvements d'eau  
- pour les pollutions rejetées.

Mais EDF prélève 75 % du total des prélèvements et verse moins de 20 % des redevances ! (chiffres de 75). Même l'ANECLA s'en plaint et déclare que Naussac et Villerest "ne seront pas suffisants pour satisfaire les besoins des centrales nucléaires. Les redevances de consommation versées par les usagers à l'Agence de Bassin auront été détournées de leur objet qui est l'amélioration de la disponibilité en eau."

De même, EDF ne verse rien au titre de la pollution car, c'est bien connu, "une centrale nucléaire" ne pollue pas !!! Le fait de nier que les barrages sont destinés aux centrales nucléaires permet de cacher ce détournement de fonds.

En invoquant des arguments d'intérêt local (besoin en eau de la région montluçonnaise par



exemple), on espère réaliser d'autres détournements de fonds. Le moment venu, les pouvoirs publics pourront réclamer aux collectivités locales une participation directe au financement du barrage et ce, d'autant plus facilement, que les communes auront été incitées à réclamer la construction du barrage. Comment pourraient-elles alors refuser de participer financièrement ?

Le fait d'invoquer l'argument des crues a permis à l'Agence de Bassin d'instituer aussi une redevance dite "d'écêtement des crues" versée par les départements qui sont censés être protégés par les barrages-réservoirs. (Une partie du financement de Villerest sera assurée par cette redevance). Les premières études du Veudre aussi seront financées par cette redevance, c'est à dire en totalité par les collectivités locales.

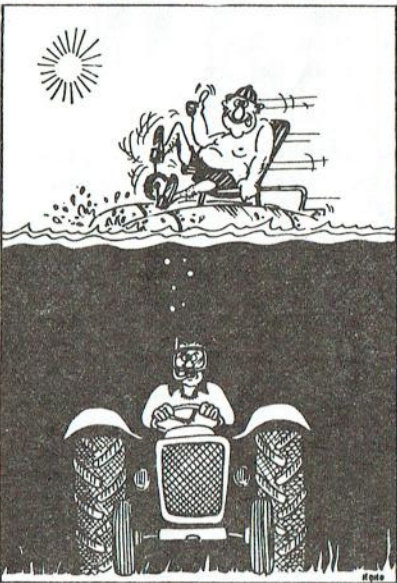
Quelles seront enfin les conséquences locales de la construction du barrage de CHAMBON-CHARD ?

L'appel du Comité de Sauvegarde de la Vallée du Cher en donne un aperçu : "Nous, HABITANTS DE LA VALLEE DE CHAMBONCHARD menacés par le projet, dénonçons ces impostures et les conséquences néfastes qu'aurait le barrage réservoir :

-conséquences humaines: 60 personnes déplacées 400 hectares noyés, sans compter les exploitations agricoles touchées par les routes nouvelles qu'il faudrait réaliser.

-conséquences financières: Le barrage de Villerest d'une capacité comparable et dont le but est identique était estimé à 325 millions de nouveaux francs en 1976

-conséquences sur l'environnement : submersion d'une vallée, grandes étendues boueuses du fait de la vidange partielle ou totale de la retenue en été, apparition de brumes et brouillards, suppression de parcours de pêche, reproduction du poisson perturbée dans une retenue à niveau variable.



-conséquences énergétiques : l'existence de la retenue réduirait la production d'électricité des barrages de ROCHEBUT et PRAT en hiver période de l'année où on consomme le plus.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES :

- \* par les conséquences de ce barrage
- \* par son but réel
- \* par ce monde qui s'organise

SANS NOUS ET CONTRE NOUS

Les opposants aux projets de grands barrages réservoirs ont à faire face à deux adversaires

- d'une part l'état, (c'est à dire l'agence de bassin et les pouvoirs publics, les nucléocrates, les partis politiques inconditionnellement favorables au nucléaire. Ils sont responsables des projets actuels dont le sort dépend de l'ampleur des oppositions locales et/ou du devenir du programme nucléaire.

- d'autre part un certain nombre de notables "responsables" possédés par le démon de l'aménagement en grand. Ils ont peu de chances de voir leurs rêves devenir réalité. (Economiquement, ils ne correspondent pas aux desseins de l'état ; politiquement, les réaliser pour contenter leurs auteurs provoquerait par leurs atteintes énormes à l'environnement une levée de boucliers d'une foule de gens y compris des "défenseurs de la nature les plus "modérés"). Ces notables peuvent par contre servir d'alliés à l'état dans la mesure où celui-ci présenterait ses propres projets comme une concession à leurs exigences. (Inutile de dire qu'il ne s'en prive pas).

Il est donc nécessaire de ne pas prendre les rêves des notables à la légère et d'entreprendre dans tout le bassin de la Loire une campagne d'information auprès de la population et des élus dénonçant :

- l'irréalisme et les nuisances des projets de l'ANECLA ;

- les conséquences des projets de l'état :

\*il y aura certes un peu plus d'eau dans la Loire pendant les étés secs mais elle sera tiède et radioactive;

\*sous prétexte que certains barrages leur apporteront une protection illusoire contre les crues, les collectivités locales participeront largement à leur financement.

(1) Une brochure justifie, chiffres à l'appui, les affirmations de cet article (et à partir des données officielles elles-mêmes) est en voie d'achèvement. Des tirages provisoires de parties déjà rédigées: luttés contre les crues, besoin en eau de la région Montluçonnaise et du val de Cher, sont disponibles aux adresses ci-dessous.

(2) On est allé jusqu'à prétendre que si fin juin le barrage de Rochebut s'est trouvé vide, c'était uniquement à cause de la sécheresse alors qu'il a été vidé volontairement pour inspecter ses fondations.

CONTACTS: Comité de sauvegarde de la vallée de Chambonchard-Valette  
CHAMBONCHARD 23110-EVAUX-les-BAINS

.Association pour la protection et l'étude de la nature dans l'Allier (APENA)  
12 bis rue des Moulins 03800 GANNAT

. Mouvement écologique Montluçonnais  
3 rue de la Comédie 03100 MONTLUÇON

IFFIG et NOE

## Planning Moulins

Le Planning Familial redémarre à Moulins !

Sous l'impulsion de quelques personnes et avec le concours du groupe femmes de Moulins-Yzeure une équipe de bénévoles s'est constituée au début du mois de Décembre.

Les 8 et 9 était organisé un w.e. régional de formation auquel ont participé une quinzaine de moulinois. Il s'agissait d'une participation à la vie des différents groupes, d'exposés techniques sur nos appareils génitaux et la contraception, de discussions entre nous. Ont été rappelés les objectifs du planning qui sont en très gros de : "permettre aux femmes et aux hommes de vivre pleinement leur sexualité grâce notamment à la libération de la contraception, libération qui doit tendre à être totale et donc plus spécialement tournée vers les plus défavorisées dans une optique de justice".

Jeudi 13 : réunion à Moulins, on fait le point :

- recherche d'un local dans le quartier des marinières.

- autoformation sous forme d'exposés faits par l'un ou l'autre d'entre nous sur la stérilité, les problèmes juridiques, la naissance sans violence...

- on prend contact avec les toubibs de Moulins pour savoir un peu ce qu'ils ont dans les tripes.

- chacun se formera personnellement dans d'autres groupes planning de la région.

Prochaine réunion le 10 Janvier, Mairie d'Yzeure.

Moi ça me botte, alors j'y participe et je vous en parle.

OLIVIER.

## annonces

En vue d'expositions dans le cadre de l'Atelier Populaire, nous recherchons de vieilles cartes postales sur la vie des paysans et des ouvriers de notre département, des documents "lettres, livres, journaux" traitant des luttes sociales des paysans et des ouvriers de chez nous, et éventuellement des témoignages oraux à recueillir ; et tout cela sur la période d'avant 1920. Tous les documents seront rendus.

Allez les Bredins, fouillons notre mémoire collective.

Ecrire à : R. Laplanche Ilot Thonier Immeuble G 223 03000 MOULINS

Suis intéressé par fondation d'un groupe non-violent et de désobéissance civile sur MOULINS.

Ecrire au journal qui transmettra.

## 5ème MARCHÉ ANTIMILITARISTE

Propositions retenues au 24.11.79 en coordination internationale.

-départ le 4 Août en Yougoslavie avec nombreux débats organisés.

-le même 4 Août une délégation se rendrait en Roumanie.

-6 jours de marche à la Spezia puis 5 jours dans le Vaucluse. (fin le 22 Août)

-il a été envisagé une action aux Jeux Olympiques de Moscou. Ca semble très difficile.

-petites actions à Prague et Varsovie dans le but de continuer le dialogue avec les populations de l'Est.

-festival de musique fin Mai à Berlin.

La prochaine coordination internationale aura lieu les 19 et 20 Janvier à Karlsruhe.

Contacts en France : J. NAVET  
56 rue de Griesmatt  
67100 STRASBOURG

affaire à suivre...

Olivier.

## SPECTACLES

### MOULINS

17 Janvier : ciné-club FJT des Champins: Police Python d'Alain Corneau.

24 Janvier : ciné-club du 1000 Club à Yzeure : Le rideau cramoisi (court métrage) et Wild Party.

Il convient de signaler que les cinés clubs des Champins, de l'école Normale et du 1000 Club fonctionnent avec des billets valables dans les 3 cinés-clubs

### CLERMONT

INFRANOIR présente :

10 janvier : Back Stage (Blues) à la Maison du Peuple,

14 janvier : Caratini + Fosset (Jazz) à la Maison des Congrès,

23 janvier : J.B. Emery à la Maison des Congrès,

31 janvier : Grosse Catastrophe (Jazz-Rock) à la Cité Dolet,

14 février : Marquis de Sade (Rock) à la Maison du Peuple.

De plus on nous communique :

24 janvier : Fusion (Reggae) à la Rotonde.

LE CLAC ECO présente :

9 janvier : Roger Siffer à la Fac de Lettres,

24 janvier : Joan Pau Verdier (ex occitan),

26 janvier : François Bréant, Maison du Peuple

Rollstop.★  
Blues...

"Mais qu'est-ce qu'un pauvre gars peut faire à part chanter dans un groupe de rock'n roll parce que dans Londres endormi, il n'y a pas de place pour un combattant de rue"  
Saint Jagger

("Street fighting man")



ACTE I : de nos motivations.

Qu'est-ce qu'un pauvre gars peut faire à part aller s'éclater aux concerts de Rollstop? D'autres choses, on l'espère quand même, mais avoue que le petit Bob, Ganafoul, Killdozer et les autres, ça agrémentent un peu les grises soirées moulinoises. Le mot de passe à Rollstop, c'est du rock à Moulins. On n'a pas honte. C'est parti doucement, cette année. Il y a eu High School, les MCS auvergnats, puis Café-désert et ETC avec une salle remplie, ça fait plaisir, une salle qui bougeait ses fesses timidement. Tu vas voir dans 2 concerts, il n'y aura plus besoin de chaises. Backstage, Dogs, Killdozer, Rockin Rebels, Rock'nroller vont défiler, alors on compte sur vous. C'est seulement du rock'nroll, mais on aime ça !

ACTE II : Rollstop en action.

Jeudi soir, il pleut. Avec ce vent, on va encore prendre les articles sur la gueule. Les collages, c'est plutôt la galère. Avec le peu de place qui nous est accordé ! la CFDT chiale

parce qu'on a recouvert 2-3 affiches. Hier, la CGT a recouvert les nôtres. Il faut y retourner mais pitié chers amis dégueulasseurs de murs, un peu de courage et de sourire !

Vendredi tournée des magasins, "bonjour madame, c'est pour un concert". Samedi, ne rien oublier, l'hôtel, la salle, SACEM, le groupe, le manager, téléphone sur téléphone, toucher tout le monde, les bahuts surtout, les usines on voudrait bien mais comment. Soir du concert.

C'est un peu l'affolement. -T'as les tickets ? -Mais non c'est toi qui les avait. -Eh ! le groupe veut des bières. OK, je file à Rond-Point.... Les mecs arrivent, ça défile. -15F, c'est cher ! -Il faut qu'on paye le groupe, l'hôtel, la SACEM (hors de prix), l'unique salle (près de 1 000 F).

Des mecs moins cools nous agressent : sales fascistes, exploiters, faiseurs de blé. Les pros de la resquille rivalisent d'ingéniosité. Ça fait plaisir ! Il faut peut-être dire une chose qui est absolument évidente pour nous, c'est qu'on ne touche pas un rond sur les concerts. C'est souvent le contraire d'ailleurs car souvent un rouleau de scotch, un coup de téléphone se passe de remboursement.

Après le concert. Peu de répit, il faut démonter le matos avec le groupe. Enfin, le resto, tout le monde peut enfin souffler. Adieu au groupe ou à bientôt. Dehors il fait nuit, il n'y a personne et puis ce silence...



ACTE III : Help

Tu es dans un lycée, une entreprise, une usine ou une administration quelconque ; si tout ça t'intéresse (maso !)... ne serait-ce qu'une petite affiche posée dans ta boîte... Allez, keep on rocking.

Contact : Rollstop  
25 cours Jean Jaurès G.J.M.G.  
03000 MOULINS

organisons une St Barthélemy dans les hopitaux.

Ainsi le prolo actif pourra deux fois plus jouer au tiercé, se bourrer la gueule 4 fois par semaine et brûler trois fois plus d'essence dans sa voiture neuve, achetée à crédit. Bravo, Monsieur l'anonyme vous avez trouvé la solution de notre crise économique. Et puis quoi encore ? Peut-être que dans un élan de patriotisme ou de chauvinisme (j'ai jamais su faire la différence) devrais-je crier "mort aux Arabes". Si c'est pas du fascisme, je n'y comprends rien. Si ça se veut comique, c'est raté par contre dans le débile, difficile de faire mieux.

Et bien, mon vieux je vais vous laisser dans vos doux rêves de massacres, d'exterminations. De toutes façons, à ce point là, ça doit être incurable.

Si j'ai une faveur à vous demander, c'est de ne plus déposer votre torchon dans ma boîte à lettres (41 rue Girard)

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de consulter un psychiatre ou de vous engager à vie dans votre belle armée. Vous y feriez un malheur.

ALAIN

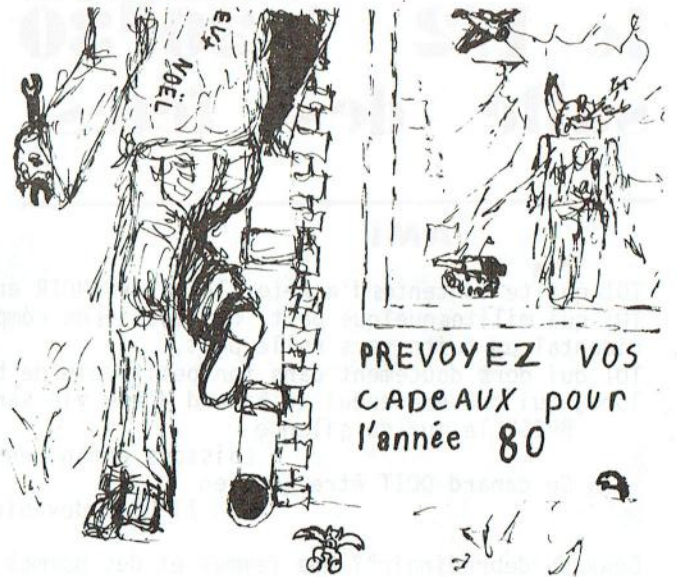


A cette époque de l'année, plus encore qu'à d'autres époques de l'année, il est de bon ton de se faire rabattre les oreilles par des slogans publicitaires, de se faire braquer dans les yeux, ces merveilleuses, lumineuses phrases : "Ce jouet fera la joie de vos enfants", "cette dinde délicieuse réunira tous vos amis". N'est-ce pas merveilleux, avoir enfin la possibilité de travailler pour se consacrer enfin aux autres en achetant des joujoux... Et dire que tout le monde fait la fête, dans toutes les chaumières. Quelle unisson, qu'est ce qu'on est heureux alors ! Bah oui, Noël, c'est un peu ça. On a travaillé pendant toute l'année et maintenant, qu'est ce qu'on dépense, qu'est ce qu'on achète !

Travailler, "ici-bas", signifie... pas grand chose : "avoir de l'argent car il faut bien vivre. Ah bah oui, ça c'est sûr et puis heureusement qu'il y a des usines et des gens qui nous font travailler sinon ?"... Mais regardons un petit peu ce que cela veut dire "il faut bien vivre". Ça veut dire, il faut que je vive ou il faut que tout le monde vive ? Et bien, je parie que dans beaucoup de têtes, ça veut tout bêtement dire : les autres, je les aide et eux ils m'aident. Le produit du travail est conçu comme quelque chose que l'on donne aux autres, à la société en l'occurrence, et comme quelque chose que l'on reçoit en récompense : "je donne mon travail et on me rend de l'argent", "je donne mon travail et on me rend le pouvoir d'achat, les cadeaux en vitrine". Et la société, les autres, on doit les surveiller car s'ils ne travaillent pas : sacrilège, les chômeurs tuent. Peu importe ce que signifie "on donne, on rend", peu importe ce qu'on donne, ce qu'on rend, ni comment, ni pour quoi ? Cette religion du travail, on peut la regarder dans son contenu même, dans ce qu'elle contient de morale, d'idéologie. Noël n'est plus que la fête de la consommation. C'est une fête qui répond à un problème de morale collective : le travail.

Le travail, une religion, pourquoi donc ? On nous dit : il faut donner aux autres, donc il faut travailler, produire, il faut faire marcher le commerce, il faut distribuer les biens pour le Bien de tous... Et il est évident qu'en contre partie, il y a un service rendu, tout chef qui se respecte doit savoir dire : "mais ce n'est pas pour moi que tu travailles c'est pour ton Bien et les biens communs". Donc si on donne, on reçoit. La religion du travail est basée sur ce principe, qu'il n'y a qu'une chose que l'on puisse donner : le produit du travail, que ce don implique un service rendu par "la société" à l'individu. Surtout, la religion du travail insiste sur le fait que ce don est naturel, qu'il doit être volontaire, que c'est ainsi que l'on sait respecter les autres et que les autres nous respectent. Quelle infâmie, quelle merde enfouie dans nos oreilles ! On nous fait croire d'une

part qu'en donnant, quelles que soient nos conditions et celles des autres, on est et on doit être le maître : il y a une domination que l'on doit soumettre à celui à qui on a donné. Par exemple, "si je te donne du travail j'en suis possesseur donc j'ai le droit de surveillance sur toi". D'autre part et c'est encore preuve d'un aveuglement difficile à concevoir, on nous fait croire que les individus font marcher la société, que ce sont eux qui créent et donnent volontairement. "Je fabrique des voitures à longueur de journée et t'as qu'à voir comment mon voisin il zieute sur la mienne ; j'en suis fier". La religion du travail a un contenu moral justificateur du non sens de la réalité à laquelle elle correspond. Elle pousse à une domination de l'individu sur l'autre, pour faire coller à la réalité ce qui manque de sens et de valeur dans le travail et c'est sur un de ces points qu'elle est réactionnaire. D'abord, il faut démystifier la croyance "donner ; recevoir", et également situer ce principe "donner-recevoir" utilisé à bien d'autres fins que ce que les gens prétendent.



Celui qui donne, c'est celui qui travaille mais il n'en a pas le choix. Ce sont les institutions qui lui montrent ce qu'il faut donner. Par conséquent, ce n'est pas l'individu qui travaille qui est maître de quoi que ce soit, c'est l'Etat ou l'usine ou le trust etc. Evidemment, si l'on prétend que l'Etat représente la communauté des biens, alors on accepte son autorité. Voilà la raison pour laquelle fier d'avoir travaillé, persuadé qu'il donne librement, justement, notre bon père de famille va acheter des petits cadeaux pour ses enfants, fier de lui, appelant à la reconnaissance de sa sainte famille pour qui il a travaillé à bon droit pendant toute l'année. "Merci" qu'ils disent les petits enfants. De plus ce qu'il offre c'est ce qu'il reçoit de la société. Tout le monde est gentil le com-

MESRINE SANS BAVURE

\* article paru récemment dans un journal de "pub" local.

Mesrine était un homme. Point, ce pourrait être un point final.

Mesrine a tué, oui. Mais sa faute n'a pas été de tuer, sa faute a été de ne pas porter d'uniforme quand il a tué.

Ceux à qui votre justice, la justice de votre société, a conféré le droit d'être en bleu ou en kaki se sont chargés de lui rappeler une dernière fois. Et le Français moyen, le bon citoyen, le litre de vin sous un bras et sa connerie sous l'autre a bien rigolé. Moi ça m'a donné envie de vomir.

"Un taulard coûte 150 F par jour" aux gens comme vous qui gagnent leur vie à débiter les absurdités dont on leur bourre le crâne, à mon avis c'est pas cher. Alors si je suis bien votre raisonnement, tuons les tous, comme ça on fera des économies, et puis du temps que nous y sommes, tuons les chômeurs, exterminons les vieux, les improductifs,



merce soit nous faire aimer les uns les autres. Ca se voit, il n'y a qu'à aller dans un grand magasin et faire la queue derrière un comptoir. De même, qu'il nous faudra bien penser aux gens du Tiers Monde en mangeant notre dinde rôtie.

Voilà comment on donne tout dans notre société. Quel cadeau ! Si on a l'impression que c'est un cadeau, c'est bien parce que tout ce qui nous est présenté procure le sentiment que c'est grâce à soi-même que cela existe. Une usine à objet sait se cacher derrière l'impersonnalité. Il n'y a pas de technocrates en face de nous, ils savent se cacher derrière leur production et on les aide en croyant être créateur d'objets ou en croyant qu'aujourd'hui, la société c'est nous et les autres et non pas des institutions. En tout cas ces technocrates savent faire marcher les individus, leur montrer que travailler, c'est attendre que les

autres travaillent aussi, que donner équivaut à acheter ce qu'ils ont décidé qu'il fallait produire. On est tous assisté pour rester consommateur, Noël c'est une assistance dans la joie et bien entendu la fête de l'assistance. Comment peut-on individuellement accepter de s'entendre dire: "je vais vous rendre heureux, vous faire un homme heureux" ? Et oui ces braves entrepreneurs de merde prétendent lutter contre le chômage, la maladie, la mort. Ils ont le culot de se présenter comme bienfaiteurs de l'humanité, ceux qui nous font croire que l'on donne mais qui montrent que l'on doit donner, qui nous font bien comprendre que le jour de Noël, c'est le jour de "l'abondance normale", c'est le jour de la fête du travail, ceux qui organisent nos joies et nos loisirs.

Grine.

## Louis PUISEUX ex n°2 d'E.D.F. à VICHY le 1/2 à 20h30 salle des fêtes

AMI

TOI qui te contentes d'acheter le DEBREDINOIR en kiosque ou ailleurs,  
TOI qui milites quelque part, qui essaies de comprendre et d'agir sur le chaos moelleux de ce monde occidental en fuite vers nulle part,  
TOI qui dors doucement dans ton petit coin de bonheur apparent que ce monde daigne te louer, ou alors, qui crèves d'ennui au hasard d'une vie sans objet,  
BRISE le mur du silence

Laissons enfin, ensemble, tomber nos masques anonymes et hypocrites  
Ce canard DOIT être le tien

Il DOIT devenir le lieu d'expression de tout ce qui bouge en Bourbonnais

Ceux du débredinoir? Des femmes et des hommes qui croupissent dans ce monde pourri, comme toi, et qui tentent un peu d'en sortir, qui militent, en somme, pour que ces choses soient DITES.  
Bien sûr, nous qui travaillons au Débredinoir, nous nous connaissons depuis longtemps déjà ; des habitudes de vie et de tendresse se sont développées entre nous, ce qui nous fait apparaître parfois comme les acteurs d'un théâtre clos sur lui-même.

Nous refermer sur nous-même n'a jamais été notre volonté, au contraire.

Alors, trêve de sectarisme réciproque ou d'idées préconçues trompeuses.

Nous souhaitons te rencontrer. Nous voulons te connaître et poursuivre un petit bout de vie ensemble  
Les rencontres hasardeuses ne suffisent plus, Nous voulons, nous devons te rencontrer, même si toi-l'inconnu, tu nous fait peur, même et surtout si ta présence doit TOUT changer.

Tu DOIS sortir de la réserve, tu DOIS nous aider.

**assemblée générale des lecteurs du DEBREDINOIR**

**SAMEDI 26 JANVIER 1980, 15 HEURES**

**SALLE DE LA JUSTICE DE PAIX ST POURCAIN-sur-Sioule**

PS : Si tu as des problèmes pour te déplacer, téléphone au 46 34 45 sur Moulins  
au 31 18 64 sur Vichy.